

---

## **VALLEE DE LA OUAMENIE OBSERVATIONS DE TERRAIN**

---

Nos observations concernent le secteur de confluence entre la Ouaménie et un petit affluent de rive droite, sur la commune de Bouloupari.

Sur ce secteur, la vallée de la Ouaménie occupe un vaste lit majeur de près de 700 m de large et reçoit de nombreux affluents en rive gauche. En rive droite, un affluent modeste, que l'on dénommera pour la circonstance : « le creek de Couanna », longe la bordure de son lit majeur avant de confluer à proximité d'une ancienne rhumerie.

### ***La Ouaménie***

La rivière décrit de nombreuses sinuosités qui traduisent la nécessité d'une dissipation de son énergie. Le lit mineur est large d'une dizaine de mètres environ, encaissé entre des berges hautes et à pente forte (Photo 1). Le talus présente une hauteur moyenne de 4 m taillé en totalité dans les matériaux fins. On observe des matériaux grossiers (galets, graviers) en pavage de fond de lit. Les érosions de berges sont nombreuses (Photo 2). Ce phénomène généralisé sur ce tronçon favorise la capacité d'écoulement du lit mineur pour les petites crues. Lors de ces crues, le lit poursuit son élargissement.



**Photographie 1 : Le lit mineur, large d'une dizaine de mètres, est encaissé entre des berges hautes et à pente forte.**



**Photographie 2 : Les berges de la Ouaménie sont marquées par de fortes érosions.**

Le lit majeur de la Ouaménie est contenu entre son lit mineur et son bras secondaire sur la section amont, puis s'étend plus largement en aval sur sa rive gauche où il rejoint le lit majeur du creek de Couanna. Ce lit majeur est traversé par de nombreux chenaux de débordement (Photo 3). En rive gauche, la limite est assez nette et correspond au pied de versant. En rive droite, elle est différente. Sur le secteur amont, le lit majeur est délimité par un talus de plus de quatre mètres qui recoupe probablement un lambeau de terrasse ancienne. Les investigations trop brèves n'ont pas permis de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Plus en aval, le lit majeur prend une plus grande ampleur. La limite externe se présente sous la forme d'un talus plus modeste.



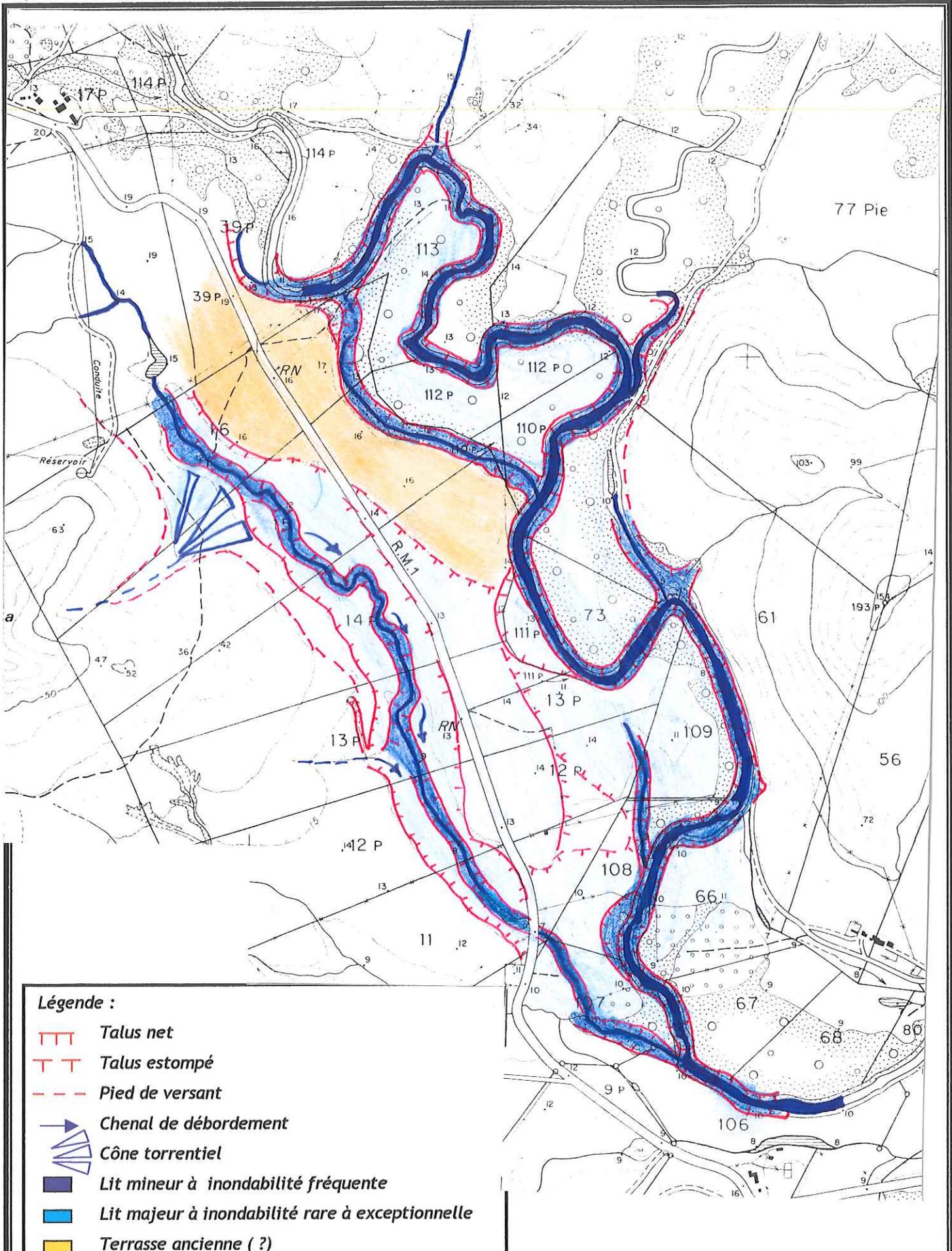
**Photographie 4 : Le lit mineur du creek a une largeur moyenne de 3 m et d'une profondeur de 2 m.**



**Photographie 5 : Le creek présente des traces d'érosion importantes qui témoignent du caractère dynamique du cours d'eau en crue**



**Photographie 6 : Le lit majeur du creek est fréquemment inondé comme le montrent les laisses de crues.**



**ZONE INONDABLE**

**Rivière : " Ouaméni "**

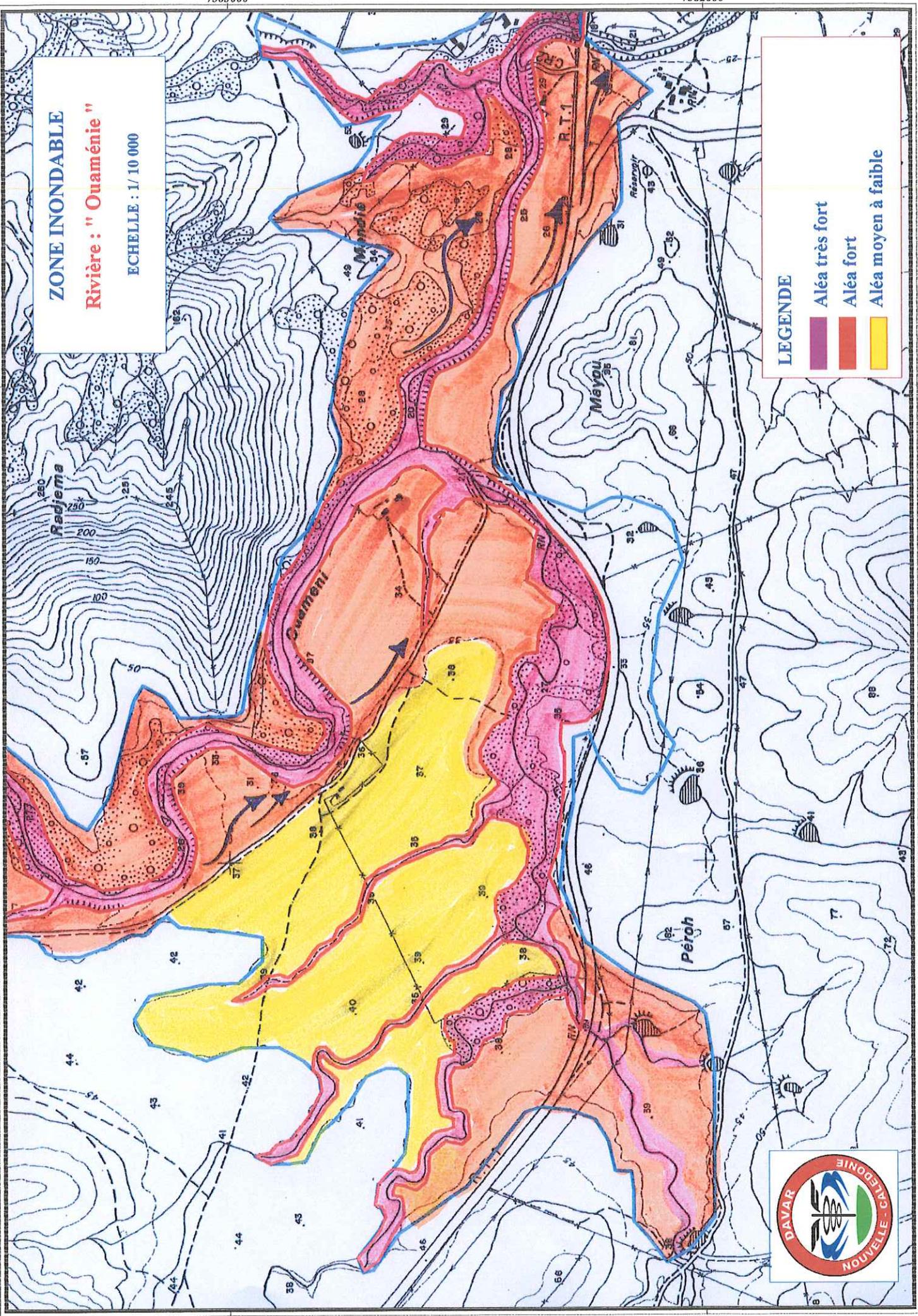
**ECHELLE : 1/10 000**

**LEGENDE**

Aléa très fort

Aléa fort

Aléa moyen à faible



599000

598000

599000

598000

7583000

7582000